ALLONNE : UNE FERME LATÉNIENNE AU CŒUR DU TERRITOIRE BELLOVAQUE

Stéphane BEAUJARD, François MALRAIN & Ginette AUXIETTE *

INTRODUCTION

Un établissement Laténien a été appréhendé en janvier 2003, lors d'une campagne de diagnostic liée à l'extension de la *Zone d'Aménagement Concertée*, lancée à l'initiative du Syndicat Intercommunal de Beauvais-Allonne (Communauté de Communes du Beauvaisis). L'intervention archéologique a porté sur une surface de 2000 m^2. Les vestiges mis au jour lors de la campagne de fouille sont attribuables à des sociétés bien distinctes, sans relations chronologiques entre elles. La première est datée du premier âge du Fer ; elle n'est représentée que par une seule structure. La seconde est un établissement agricole de La Tène finale. Il se présente sous la forme d'un enclos, dans lequel se répartissent des structures liées à son fonctionnement : habitation, grenier, silo, fosse-atelier, etc.

CADRE GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

Le site se localise au sud-est de Beauvais et au nord-est de la commune d'Allonne. Le terrain est accolé à l'usine Bendix, elle-même encadrée par la voie ferrée à l'est et bordé par l'autoroute A16 à l'ouest. Il se situe à la liaison entre le plateau picard au nord, le pays de Bray à l'ouest et le plateau de Thelle au sud.

Le lieu de l'intervention, qui culmine à 69 m NGF, correspond à une topographie de plateau qui surplombe un vallon de faible amplitude à la confluence du Thérain et du ru de Berneuil, au nord-ouest. Il se situe, plus précisément, aux marges d'une rupture de plateau, sur un substrat du Crétacé inférieur qui marque une terrasse vers la vallée du Thérain, elle-même inscrite sur un substrat du Crétacé supérieur, comprise dans la boutonnière anticlinale du Bray.

Un sondage profond implanté au nord-ouest de l'emprise renseigne sur la nature du substratum : deux mètres de limons argileux bruns-orangés altérés à cailloutis qui peuvent être scindés en trois dépôts successifs. À deux kilomètres et demi au nord du site se trouve le gisement de "La Justice" qui sert de référence pour le Thanécien du Bassin parisien.

CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

La ZAC du Ther, située sur le commune d'Allonne fait l'objet de surveillances et d'interventions archéologiques depuis 1990. Les premières prospections-sondages liées au passage de la future autoroute A16 datent de cette période. Par la suite d'autres investigations ont été réalisées, au fur et à mesure du développement de la zone d'aménagements concertés (fig. 1).

Les interventions menées sur le secteur depuis plus d'une décennie révèlent une occupation diachronique de la vallée :

- occupations du Paléolithique inférieur localisées au nord du village d'Allonne : des coupes ont été relevées ; l'industrie appartient certainement à un Acheuléen supérieur à faciès Levalloisien.

- occupation du Paléolithique supérieur mentionné à Allonne et du Mésolithique sur les buttes tertiaires plus septentrionales. (Autoroute A.16. Préliminaire au rapport de prospections-sondages Dossier N° 6).

- Mésolithique sur les buttes tertiaires plus septentrionales. (Autoroute A.16. Préliminaire au rapport de prospections-sondages Dossier N° 6).

- Gisement du Mésolithique repéré au lieu-dit "Les Bornes" (Autoroute A.16. Préliminaire au rapport de prospections-sondages, Dossier N° 6).

- Occupations du Néolithique : ensemble du Villeneuve-Saint-Germain au lieu-dit "Le Bois à Foulon" repéré par la structuration d'un habitat érodé, structures fossoyées et une sépulture individuelle attribuables à l'horizon Néolithique ancien/moyen (Lombardo 1993, p. 46).

- certains documents recueillis en fouille évoquent un Chalcolithique évolué et annonce les influences du courant campaniforme.

- vestiges d'habitats de l'Âge du Bronze et du Hallstatt avec des fosses sans organisation apparente, localisés à l'ouest du lieu-dit "Les Bornes".

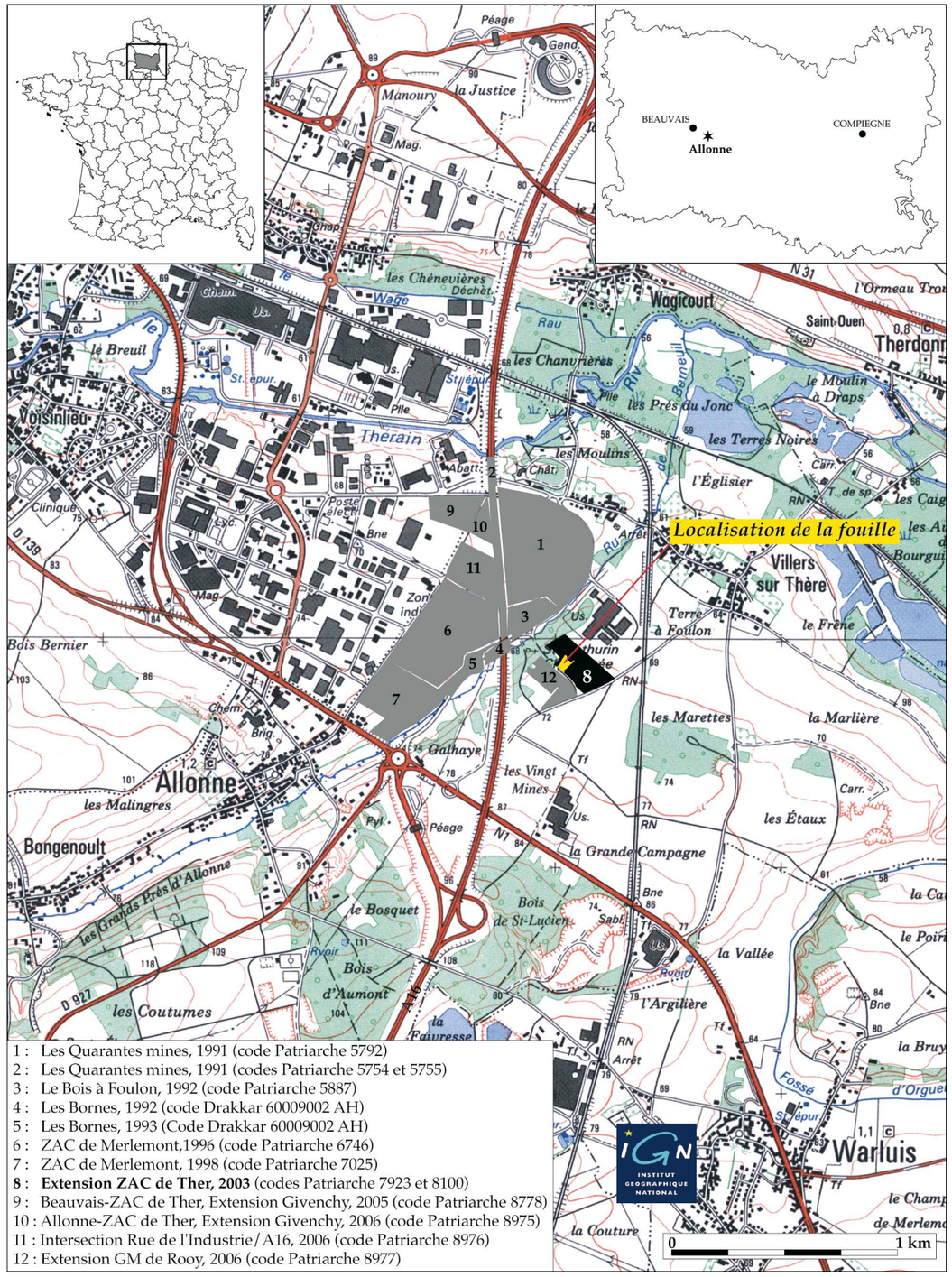

Fig. 1 - Localisation de la fouille et zonage des différentes opérations menées sur le secteur. Extrait carte IGN 2211 Est, reproduction interdite, © IGN 2007, autorisation n° 60.07031.

Céramique à décor digité, repoussé à l'ongle et au poinçon sur le bord de la lèvre. Les informations manquent quant au type d'organisation. Un rattachement avec une aire d'occupation à 200 m plus au nord-est, datée du Hallstatt n'a pas pu être clairement défini (Riche 1992).

- Fossés, fosses de La Tène ancienne localisés en contrebas du lieu de l'intervention, au lieu-dit " Les quarantes Mines ".

- Nécropole de La Tène C1 flanquée à quelques centaines de mètres au nord du site, en rive gauche du ru de Berneuil. La nécropole a livré huit sépultures et seize incinérations pour 51 vases (Paris 1998).

- Officines de potiers gallo-romains et carolingiens.

- Village du Haut Moyen Âge du IXe au XIe en contrebas du plateau, au lieu-dit "Les Bornes", dans le prolongement de l'emprise de fouille. Une partie du site carolingien semble s'être installé sur les vestiges d'un site gaulois (Derbois 1993).

- Chapelle du XVIe, à proximité ouest du site, indiquée comme en ruine sur la carte I. G. N. Elle figure sur la *Carte de Cassini* de 1756, ainsi que sur un *Plan d'Intendance* de 1782 où elle est entourée de terres cultivées en vigne. Son plan au sol dessine un rectangle. Elle aurait été restaurée dans les années 1880 - 1885 et son dallage primitif remplacé par des carreaux estampés de la fabrique Boulenger d'Auneuil (Oise). En 1953, les murs de moellons de craie sont encore en élévation et il subsiste une partie de la toiture (Paris 1990).

Il faut toutefois signaler qu'une bonne partie de l'information est lacunaire, notamment pour les périodes de la Protohistoire ancienne, partielle pour le village du Haut Moyen Âge, voire manquante pour le site Mésolithique.

Comme dans bons nombres de vallées, à l'instar par exemple de la vallée de l'Esches située plus au sud du département de l'Oise ou encore de la moyenne vallée de l'Oise, la fréquentation des lieux débute à la Préhistoire. Elle donne lieu postérieurement à une succession d'implantations de différentes périodes.

PRÉSENTATION DES VESTIGES

La période du premier âge du Fer est représentée par une seule structure de forme polylobée. Au second âge du Fer et, plus précisément, à La Tène finale, une ferme a été implantée. Elle se présente, comme la majorité des sites de cette période, sous la forme d'un enclos délimité par un fossé. À l'intérieur, une construction assimilable à une

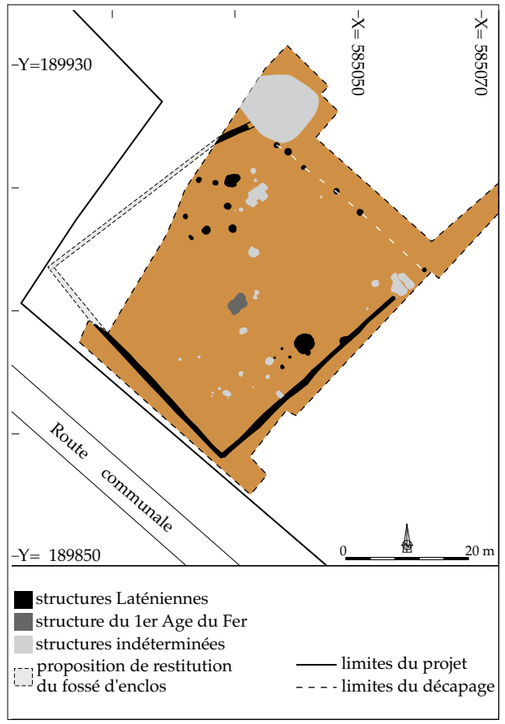

Fig. 2 - Plan masse à l'échelle 1/1000.

habitation, un grenier, un silo et des structures annexes, représentent les témoins immobiliers du fonctionnement de cette unité agricole (fig. 2 et 3). Comme dans bien des cas, et plus particulièrement sur ce site qui a subit une très forte érosion, seuls les aménagements profondément ancrés dans le sol ont subsisté jusqu'à nos jours.

LE PREMIER ÂGE DU FER

Une seule fosse polylobée est attribuable à cette période chronologique. Elle est conservée sur 0,50 m de profondeur et son centre présente un surcreusement irrégulier. Bien que deux ensembles stratigraphiques aient été observés, il n'a pas été possible de faire de distinction chronologique dans

Fig. 3 - Aperçu de la fouille peu après le décapage.

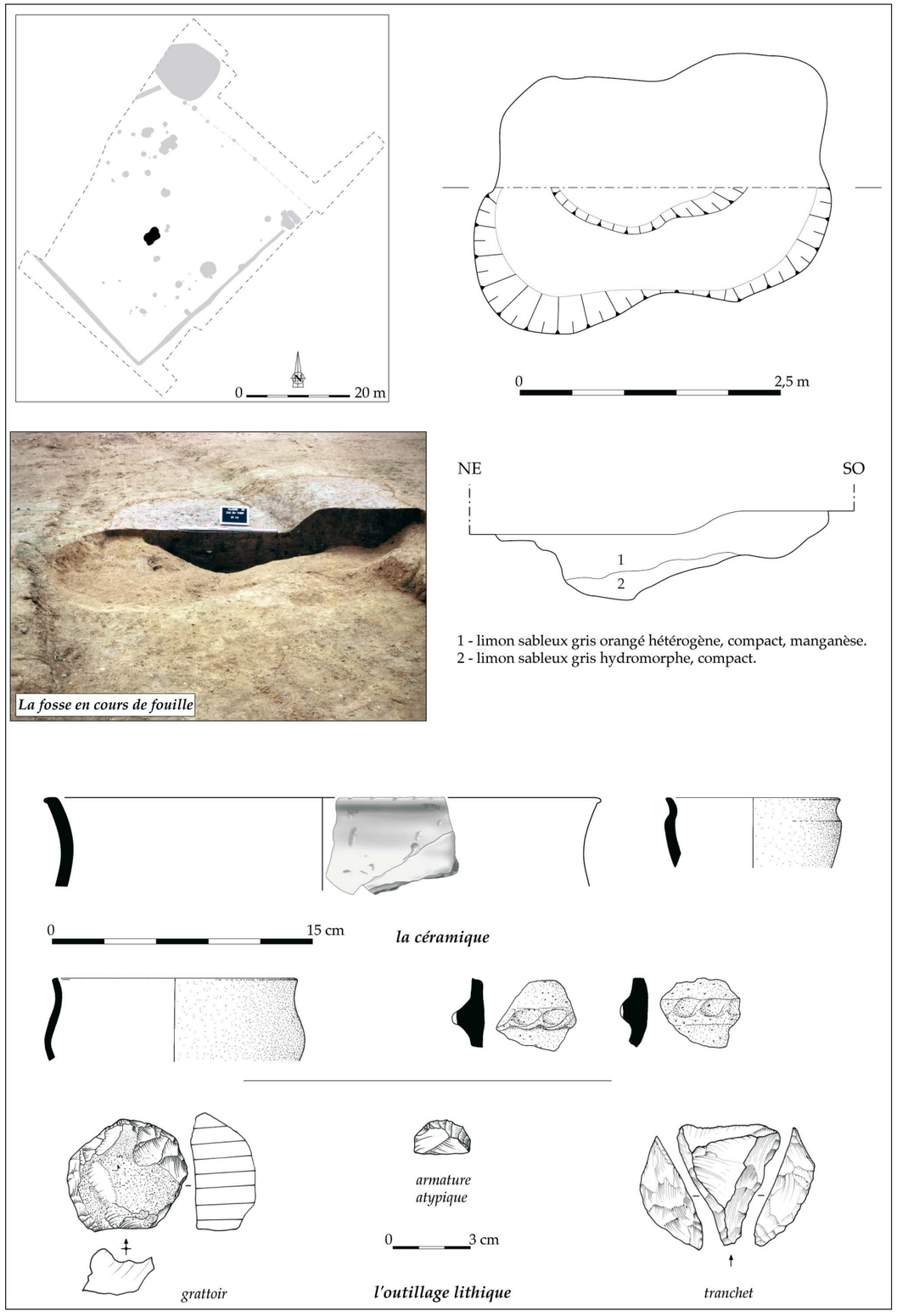

Fig. 4 - Localisation, plan et coupe, aperçu photographique et mobilier de la fosse du Hallstatt.

le mobilier, d'autant qu'il provient, pour l'essentiel, de la couche finale de comblement de la structure. La trentaine de tessons décomptés correspond à un minimum d'individus estimé à 4 céramiques. Comme le plus souvent pour cette période, certains récipients apparaissent de facture grossière et d'autres plus soignés avec néanmoins une caractéristique commune : celle d'un montage au colombin. Dans tous les cas, la pâte qui a été utilisée pour la confection des vases, comportent du silex, de fin à grossier, et des nodules de chamotte. Le profil de trois vases et un fragment décoré ont pu être dessinés (fig. 4). Ils correspondent à des récipients de taille différente qui reflètent très partiellement les ustensiles utilisés dans une batterie de cuisine. Les fonctions de stockage et de pot à cuire peuvent ici être évoquées par comparaison des morphologies avec des ensembles plus récents (Malrain & Pinard 2006). Le récipient le plus volumineux est décoré d'incision sur le bord et deux tessons sont décorés d'un cordon digité.

La fosse a également livré, en quantité non négligeable, des éclats de silex taillés liés à une opération de plein débitage. On dénombre quarante trois individus pour un peu moins de cinq cents grammes. Les artéfacts sont réalisés dans un matériau de type Secondaire et se distinguent quatre patines différentes. À l'exception de quatre éclats d'entame, les autres éléments se situent dans une chaîne opératoire déjà avancée. Certaines pièces (la moitié) s'apparentent plus à des cassons, des éclats réfléchis ou outrepassé. Il est possible d'estimer que les pièces « bonnes pour usage » aient été sélectionnées pour la réalisation d'un outillage qui nous échappe. Le lot recouvre toutefois un *nucleus* sans détermination particulière bien que les derniers négatifs d'enlèvements suggèrent une intention liée à l'obtention d'éclats allongés. On note aussi deux proximaux de lames (témoins de lames tronquées en vue d'obtention d'armatures ?). Trois outils se distinguent (fig. 4) : un grattoir massif initialement obtenu sur éclat d'entame d'un bloc. Les retouches initiales utiles à la formation du front de grattoir sont couvrantes et assez régulières, la seconde série, nettement moins bien soignée, permet néanmoins une utilisation de la pièce. Le second outil correspond à une armature « en quartier d'orange », de facture assez opportuniste. Elle a été réalisée sur un distal d'éclat tronqué. Les retouches sont régulières pour la partie active. La morphologie de la pièce indique que cet élément était plutôt dévolu (avec d'autres armatures) à un emmanchement pour une utilisation de type agricole, comme une faucille par exemple. Le dernier est un tranchet de type très opportuniste réalisé sur éclat. La partie active du tranchant montre une utilisation intensive.

La présence de mobilier lithique est souvent considérée, certainement à tort, comme opportuniste pour les périodes de la protohistoire récente du fait de l'emploi d'outils réalisés en métal. Toutefois, dans ce secteur géographique, qu'il est d'ailleurs possible d'étendre à l'ensemble du département, les outils métalliques restent très rares pour la période du premier âge du Fer. Ils ne sont découverts que de manière occasionnelle et le plus souvent sous forme de fragments dont l'identification reste incertaine. L'outillage en silex, en revanche, bien qu'il reste encore peu étudié, est très souvent représenté. L'utilisation de cette matière première n'apparaît donc pas anecdotique puisqu'elle donne lieu à la production d'outils et qu'elle est abondement utilisée sous forme de dégraissants dans l'argile qui sert au montage des céramiques.

Comme sur d'autres sites laténiens, par exemple Jaux "Le Camp du Roi" ou Longueil-Sainte-Marie "Le Vivier des Grès", la présence d'une fosse hallstattienne qui apparaît isolée est un phénomène récurrent. Les modalités d'implantation pour cette période sont difficiles à appréhender. S'agit-il d'occupation temporaire n'ayant laissé que peu de vestiges, ou bien d'une occupation plus importante très érodée ? utilisant par exemple un mode de construction sur sablières basses aujourd'hui disparues ? Si ces questions ne trouvent actuellement pas de réponse, il est néanmoins possible d'avancer l'hypothèse que cette installation a laissé suffisamment son empreinte dans le paysage puisque le même emplacement est réoccupé quelques siècles plus tard. Mieux encore, l'enclos de la ferme gauloise entoure de manière presque centrale cet unique vestige, à nos yeux, du premier âge du Fer. Il faut enfin signaler qu'une occupation plus structurée a été appréhendée en 2006 lors d'un diagnostic à quelques encablures (fig. 1, intervention 12). Elle se matérialise par un grenier à six poteaux, ainsi que par des fosses arasées qui renfermaient un corpus céramique assez conséquent et aussi des tranchets. La contemporanéité du site nouvellement découvert avec la fosse n'a pas pu être établi en terme de chronologie fine .

L'OCCUPATION DE L'ÂGE DE FER

L'enclos

À la période laténienne, cet emplacement privilégié en bordure de plateau dominant la vallée du Thérain a de nouveau été choisi pour établir une exploitation agricole. Elle se présente sous la forme d'un enclos trapézoïdal d'une surface d'environ 1600 m^2. Des fossés ont permis de le matérialiser sur trois de ces côtés tandis qu'une palissade (?) forme le quatrième. Les fossés ont été fouillés intégralement (fig. 5).

Les coupes stratigraphiques montrent des profils en cuvette avec des parois évasées à fond légèrement aplani. Les profondeurs conservées

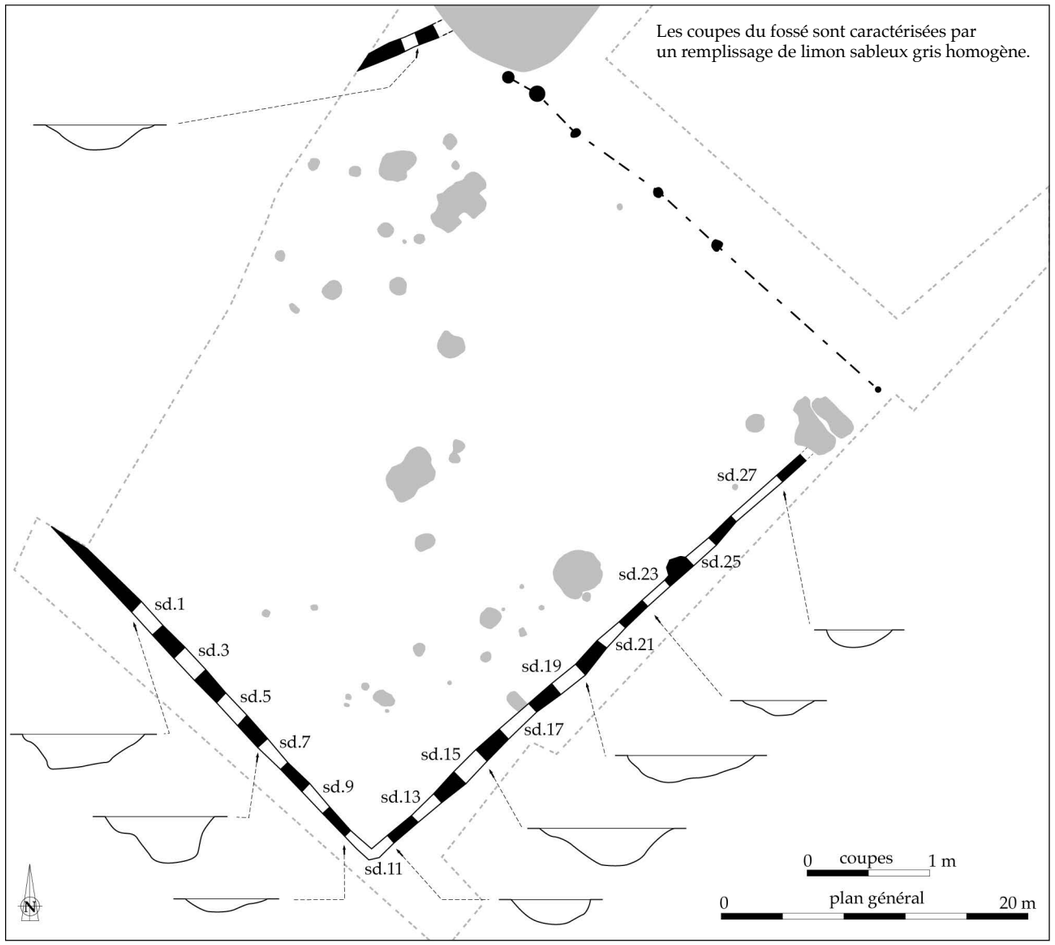

Fig. 5 - Position et description des coupes de l'enclos.

oscillent entre 0,10 et 0,40 m, les largeurs, entre 0,70 et 1,10 m. L'étude des stratigraphies ne livre aucun indice d'aménagement, de curage ou encore d'effondrement de paroi. Les remplissages se regroupent autour d'une même matrice qui correspond à un limon sableux gris très homogène. Du fait de l'érosion très marquée, il est probable que la stratigraphie observée corresponde, et encore peut être simplement pour partie, à une couche de stabilisation. C'est un phénomène généralement observé dans les comblements des fossés qui ont fonctionné ouvert (Malrain 2000). Le plus souvent, c'est une fois que ce profil de stabilisation est atteint, que le fossé sert de réceptacle aux rejets détritiques des habitants. À Allonne, la faible proportion de mobilier découvert est un indice supplémentaire à mettre au compte d'une érosion importante, probablement de plus de la moitié du creusement d'origine.

Du fait de l'arasement, les deux interruptions orientales ne sont pas clairement identifiées ; au nord, c'est la fosse d'extraction 79 qui en empêche la lecture, au sud, les structures 77 et 77 bis.

Un angle droit se dessine au sud-ouest, l'angle nord-ouest, que l'on pressent aigu, n'a pas été mis au jour, du fait de la proximité d'un bois.

L'existence d'un talus interne ne peut pas être démontrée par l'analyse des remplissages. Les dissymétries stratigraphiques observées sur d'autres gisements et qui sont le plus souvent interprétées comme un effondrement du talus dans le fossé, sont totalement occultées sur ce site par l'érosion. En revanche, la présence d'un talus peut être suspectée par l'espace vierge de toute structure le long du fossé qui pourrait correspondre à son négatif.

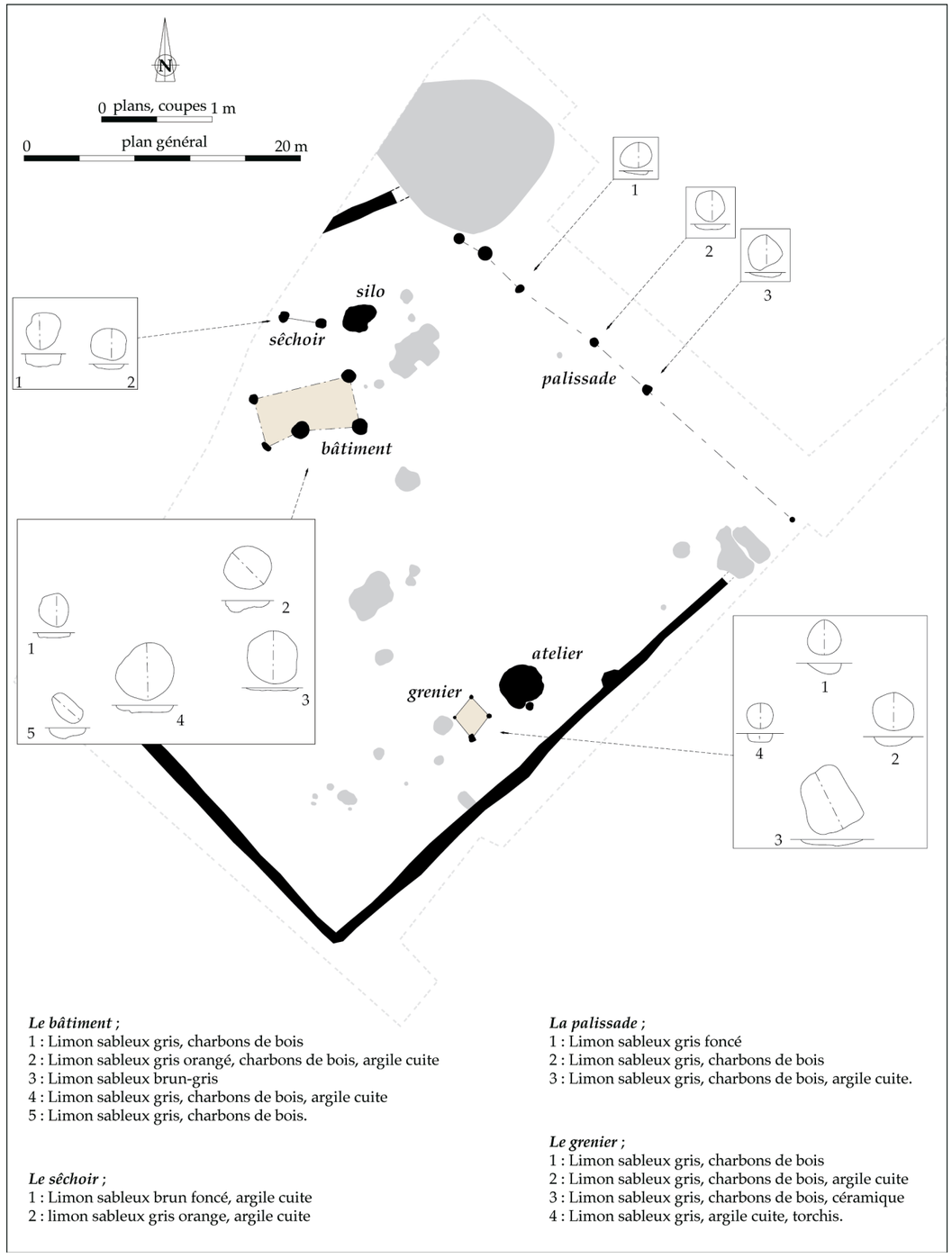

Fig. 6 - Plans et coupes du bâtiment, du séchoir, de la palissade et du grenier.

Le mobilier recueilli dans l'enclos permet, malgré l'indigence en partie liée à l'arasement, d'acter de rejets préférentiels liés à la position des structures d'habitat. En effet, la part la plus importante du matériel est issue de la portion de fossé strictement en vis-à-vis des structures accolées dans l'angle, notamment le grenier et la fosse atelier.

Une palissade ?

Une limite à cette occupation a été recherchée sur le côté est, puisque trois côtés seulement de l'enceinte quadrangulaire sont matérialisés par le creusement d'un fossé. Une fenêtre, placée dans le prolongement du fossé a été réalisée de manière à vérifier si l'enclos se développait au nord-est, mais aucune trace de fossé n'a été repérée. Les seuls indices qui ont été relevés correspondent à l'alignement de six poteaux disséminés sur les trente-deux mètres linéaire qui séparent les segments nord et sud de l'enclos. Au vu de l'arasement général, il est possible de supposer que certains poteaux manquent et qu'il pourrait alors s'agir des seuls témoins d'une palissade (fig. 6).

La fosse atelier

En surface, cette structure de plus de trois mètres de diamètre offrait de nombreux éléments rubéfiés. Son creusement est caractérisé par un bord abrupt du côté sud/ouest et un bord évasé au nord/est. Le fond est irrégulier, mais tend à être plat dans un axe est-ouest.

Cinq unités stratigraphiques limoneuses ont pu être différenciées en fonction des éléments anthropiques qu'elles contenaient en plus ou moins grande abondance (argile cuite et/ou charbons de bois). Ainsi la strate 2 peut être assimilée, de par sa nature très charbonneuse, à une vidange de foyer.

Un poteau, conservé sur une quinzaine de centimètres (St 65a), est localisé sur le bord sud de la fosse. Son scellement par le sédiment de comblement final indique qu'il était en usage lors de l'utilisation de la structure. Accolé à ce dernier, un autre poteau de même proportion (St 66) a été implanté au bord de la fosse. Il paraît vraisemblable que ces deux éléments de construction ont fonctionné de paire. L'absence d'autres poteaux, en vis-à-vis de ces derniers de l'autre côté de la structure ne permet pas d'entériner l'hypothèse de supports de toiture ; leur fonction reste donc inconnue.

Le silo

Cette structure d'ensilage montre, à l'ouverture, une forme sub-rectangulaire de 1,5 m sur 1,1 m (fig. 7). Elle est conservée sur un peu plus d'1,20m de profondeur. Elle offre un profil caractéristique en forme de cloche et le fond est plat. Elle est comblée par cinq couches de sédiments. Les deux premiers (4 et 5) indiquent un remplissage initial en deux temps, peu après que la structure ait été vidangée de son contenu ; un premier remplissage apparemment naturel (sédiment hétérogène hydromorphe) est scellé par une vidange de foyer.

L'unité stratigraphique 3, plus marquée à l'ouest qu'à l'est, correspond à un effondrement des parois de la structure.

La quatrième (Us. 2) est un sédiment hétérogène, mélangé ponctuellement au substrat naturel qui révèle un comblement relativement rapide. La dernière couche (Us1), homogène, diffère peu de celle qu'elle recouvre. Elle coïncide avec la stabilisation de la structure. L'analyse des céramiques contenues dans les couches ne montre pas de différences chronologiques.

La littérature archéologique est prolixe sur les silos et a récemment fait l'objet d'un travail de synthèse par Fr. Gransar (Gransar 2001). La typologie qu'en dresse cet auteur place la structure de stockage d'Allonne dans les formes simples en tronc-de-cône. Ces fosses d'ensilage présentent l'avantage de pouvoir être réalisée rapidement, de pouvoir stocker un volume important de céréales et d'être facilement dissimulables. En revanche, elles doivent être vidangées en une seule fois et leur réalisation ne peut être effectuée qu'en milieu sec, ce qui est le cas sur le site d'Allonne.

Le bâtiment d'habitation

Un bâtiment a été repéré par cinq poteaux très arasés, matérialisé à côté du silo 21. Il est large de quatre mètres pour huit de long, soit une superficie au sol estimée de trente-deux mètres carrés. Son orientation coïncide avec un axe nord/nord-ouest. Les poteaux sont conservés, au mieux, sur une vingtaine de centimètres. L'espacement entre eux varie de trois à quatre mètres pour la longueur localisée au sud. Au nord, seulement deux poteaux ont été repérés et l'on peut suggérer que l'érosion a fait disparaître les autres vestiges. Tous les poteaux contiennent des charbons de bois, certains livrent de l'argile cuite (st 19 et 20), un autre poteau (st 19) contenait du silex taillé, dont un *nucleus*.

De la céramique, attribuable au début de La Tène D1, a été découverte dans les poteaux 10, 18, 19, 20 . On y dénombre 10 NMI pour seulement 23 fragments.

D'un point de vue chronologique, le matériel est contemporain au mobilier collecté dans le silo 21, et, par extension, à l'occupation matérialisée par le grenier et la fosse destinée à l'artisanat.

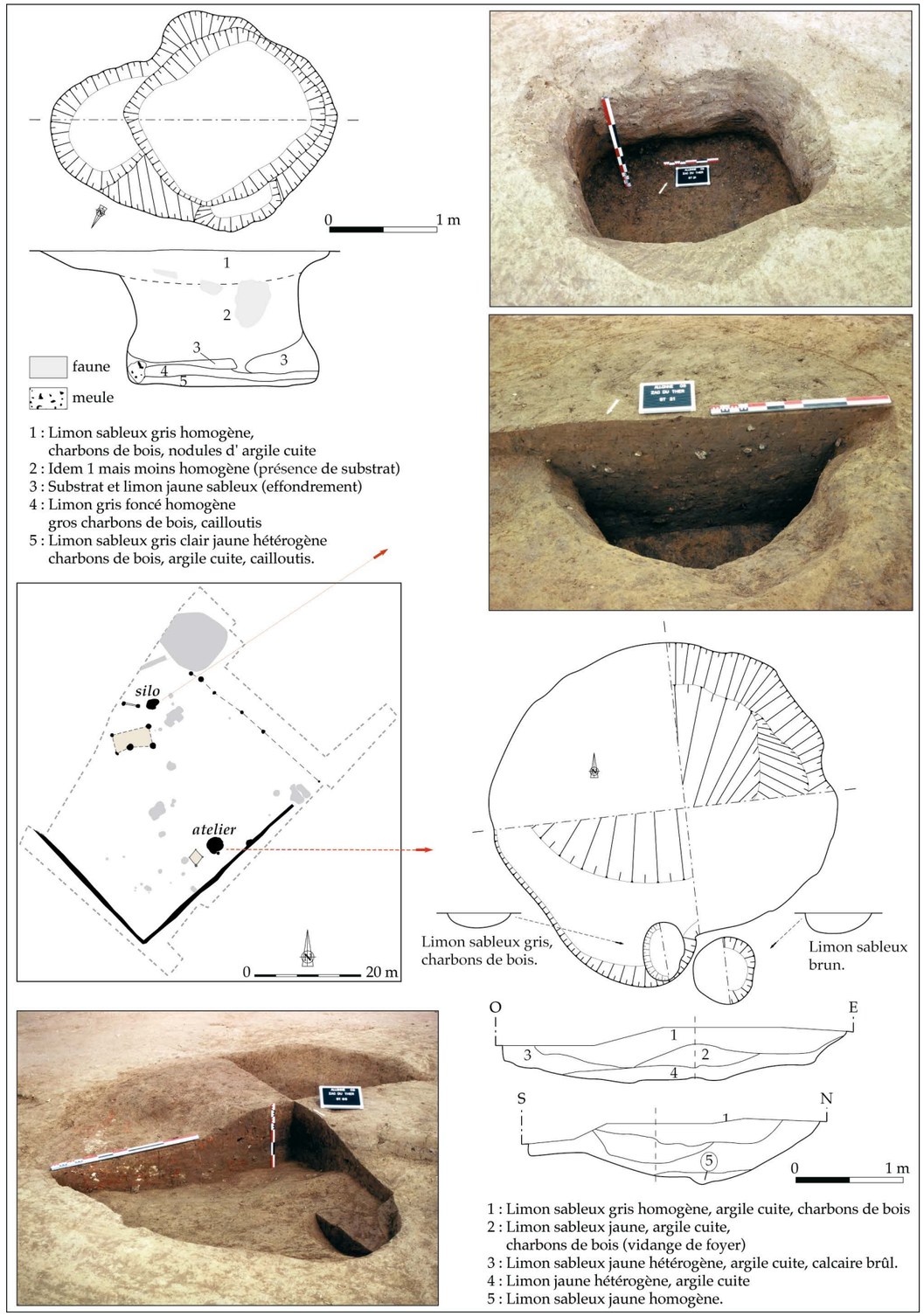

Fig. 7 - Illustration photographique, plan et coupe du silo et de l'atelier.

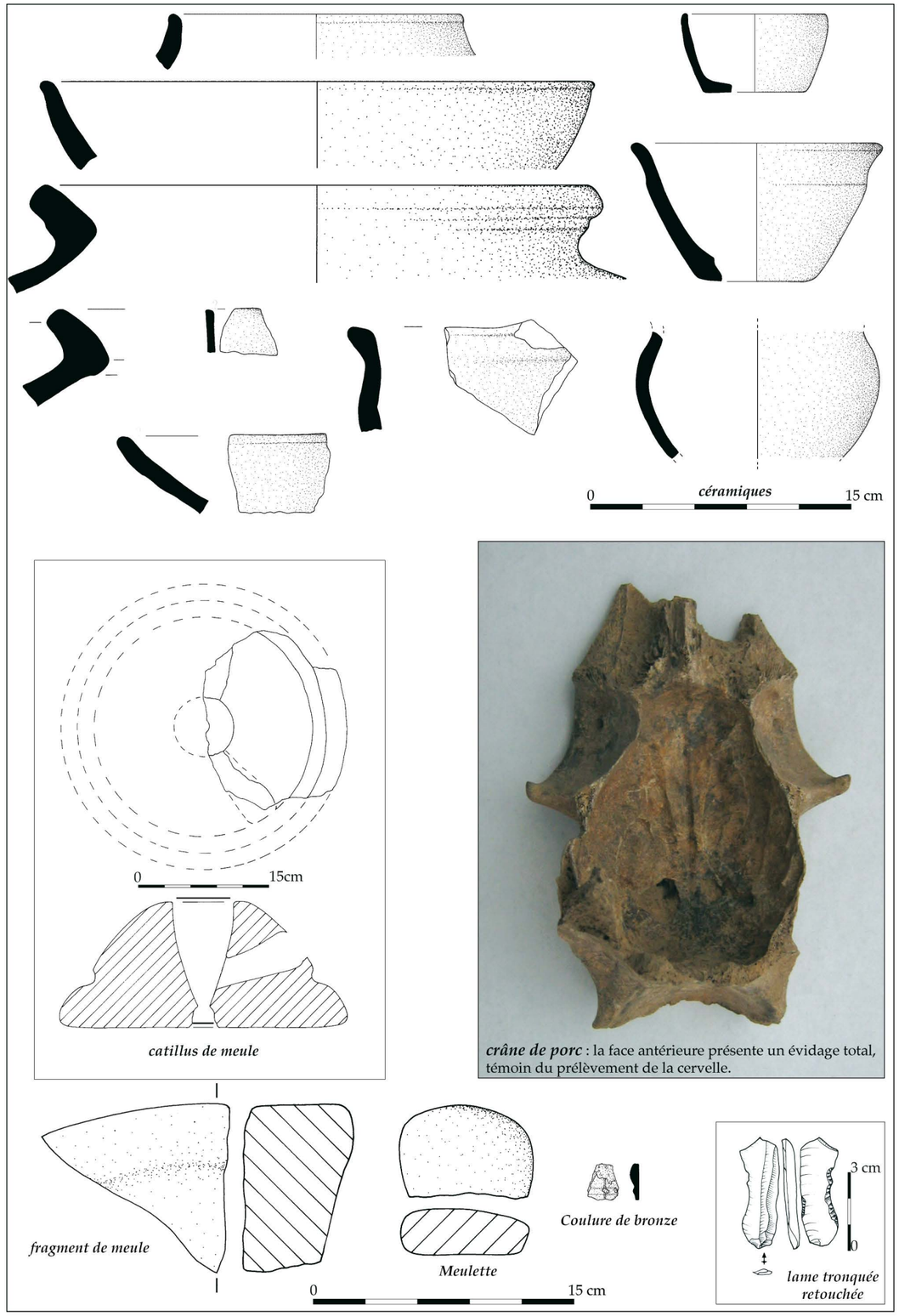

Fig. 8 - Mobiliers du silo.

Le grenier

Quatre poteaux espacés de deux mètres les uns des autres forment un bâtiment le plus souvent interprété comme un grenier dans les écrits archéologiques. Ces petites annexes sont, en effet, très fréquemment présentes sur les exploitations agricoles du second âge du Fer. Leur interprétation fonctionnelle repose sur leur petite superficie, ici 4 m^2, et par comparaisons avec des exemples ethnologiques. Parfois des graines trouvées dans le remplissage des trous de poteau permettent effectivement d'attester clairement de leur fonction de réserve à grain. Toutefois, ce n'est pas toujours le cas, et d'autres fonctions ont également été proposées comme par exemples : remise agricole, séchoir à viande, poulailler, etc. Le grenier surélevé est un complément du silo. Il permet un accès aisé à la récolte et d'y prélever la quantité nécessaire.

L'attribution chronologique de cette annexe reste incertaine du fait de l'absence de mobilier dans le remplissage des trous de poteau. Toutefois, la probabilité d'une contemporanéité avec l'enclos peut être admise du fait de sa localisation à quelques mètres du fossé et de la fosse atelier.

Un séchoir ?

Deux trous de poteau, de 0,80 m de diamètre, conservés au maximum sur 0,15 m de profondeur et espacés de deux mètres ont été relevés à proximité du silo. Des paires de poteaux présentant les mêmes caractéristiques ont très souvent été remarquées à proximité, soit de grenier, soit de silo, comme dans la moyenne vallée de l'Oise par exemple (Malrain & Pinard 2006). S'il est difficile d'arguer de leur fonction, il apparaît que cette récurrence n'est certainement pas anecdotique. Depuis très longtemps les chercheurs anglais n'hésitent pas à les considérer comme des séchoirs (Bersu 1940). Le mode de fonctionnement est simple : sur deux poteaux verticaux repose horizontalement une perche. Sur cette dernière, les gerbes de céréales sont disposées de champ de manière à les éloigner de l'humidité du sol et de permettre une meilleure ventilation afin de les sécher. Cette hypothèse reste néanmoins incertaine, car dans bon nombre de cas, c'est l'érosion qui est responsable de cette perception des faits (Pinard *et al*. 1999).

LES MOBILIERS

La céramique

Le mobilier céramique provient pour l'essentiel des fossés de l'enclos, de la fosse-atelier et du silo (fig. 8 et 9). Dans des proportions beaucoup plus faibles, les poteaux de la palissade et du bâtiment interprété comme une unité domestique en ont livré.

La céramique du fossé est présente dans les sondages 7 à 24. Elle représente un peu plus de 1 kg pour 93 fragments qui recouvrent 24 NMI. Pour les individus clairement identifiés, le corpus est constitué de pots, d'écuelles et de jattes. Le pot ovoïde présente un décor disposé sur une large plage de sa panse. Sous son bord, un enduit noir (d'origine indéterminée) a été appliqué. Sa pâte, observée à l'oeil nu, fait apparaître des éléments de chamotte et de silice. Une perforation a été pratiquée dans le but de le réparer. Un autre pot de même type peut lui être associé. L'écuelle présente une finition soignée avec des traces de lissage à l'intérieur et à l'extérieur. La pâte de la jatte a été dégraissée à la chamotte et avec des fragments grossiers de silex brûlé.

Le mobilier céramique de l'atelier est représenté par un peu moins de cinquante fragments pour 9 NMI, trois sont identifiés et correspondent à une écuelle, une jatte et un gobelet.

Dans le silo, près de deux cents fragments recouvrent 17 NMI. Il est identifié des *dolia*, des jattes, des pots et un bol. Les *dolia* ont fait dans un cas l'objet d'un recouvrement par un enduit résineux localisé à l'intérieur et à l'extérieur du col, et dans l'autre cas d'un enduit sur la surface extérieure à la hauteur du col et d'un lissage. Le bol présente des traces qui correspondent à des caramels de cuisson, mais dont la matière organique n'a pas fait l'objet d'une analyse en laboratoire. Les dégraissants utilisés dans l'argile de constitution de ces céramiques sont de nature variée : chamotte, silice, végétaux et silex brûlé.

Les céramiques sont majoritairement montées au colombin, seuls quatre exemplaires sont tournés. Au regard des formes et par comparaisons avec les 2300 formes céramiques de Picardie inventoriées lors d'un projet collectif de recherche (PCR), l'ensemble s'avère homogène et correspond à un horizon du début de La Tène D1, 150 à 120 av. notre ère. (Frioulet *et al*. 2003).

La Faune (contribution G. Auxiette)

Un rejet de faune localisé dans l'Us 1 et 2 du silo livre plus de soixante fragments pour un peu moins d'un kilogramme. Aucun ossement n'est en connexion. La faune est très bien conservée, comme vitrifiée, ce qui n'est pas le cas des rares fragments retrouvés dans le fossé d'enclos.

Le rejet se présente sous la forme d'un paquet principalement localisé dans la partie supérieure de l'Us2 ; les quelques éléments de l'Us1 participent du même rejet, comme en témoigne le remontage de deux fragments d'une diaphyse d'ulna de bœuf. La faune des deux Us a été réunie en un unique ensemble pour l'étude.

La surface des os est peu affectée par les traces de vermiculures ; par contre, on note que la plus grande partie est très nettement grignotée, ce qui plaide en faveur d'une exposition des os à l'action des carnivores, soit un enfouissement différé par rapport à l'acte de consommation.

L'assemblage, composé de 40 ossements (tableau 1), se caractérise par la variété des espèces représentées : pour les espèces domestiques, le boeuf (*Bos taurus*), le porc (*Sus domesticus*), les caprinés (*Ovis aries/Capra hircus*) et le cheval (*Equus caballus*) ; et pour les mammifères sauvages, le cerf (*Cervus elaphus*) et le lièvre (*Lepus europaeus*).

St.21 US1/ US2	NR	Ensembles anatomiques représentés
Bœuf	7	patte avant et arrière ; crâne ; ceinture scapulaire
Porc	7	patte avant et arrière ; crâne ; vertèbre
Caprinés	13	patte avant ; crâne ; côtes
Cheval	5	vertèbres ; crâne
Cerf	5	patte avant et arrière ; crâne ; ceinture scapulaire
Lièvre	1	pette avant
Total déterminés	38	
Indéterminés	2	
Total	40	

Tab. 1 - nombre de restes par espèce et ensembles anatomiques

Chacune des espèces est représentée par un individu. Quelques éléments anatomiques du porc appartiennent à un animal de moins de 12 mois ; quant au mouton, dont les os sont très fragmentés, notamment les côtes, seule une mandibule permet de d'évaluer l'âge d'un animal mature de plus de 3 ans. On regrettera l'absence de données complémentaires pour cette espèce, qui auraient pu abonder dans le sens d'un élevage tourné en partie vers la production de laine et corroboré par la présence de pesons.

Les traces de découpe bouchère sont fugaces sur l'ensemble des os des trois espèces domestiques principales ; les vertèbres lombaires de cheval n'en présentent aucune et sa consommation ne peut être attestée avec certitude.

Le crâne de porc n'a pas fait l'objet d'un sectionnement dans un plan sagittal comme il est souvent observé à travers toutes les périodes de la protohistoire. Le frontal est complet, mais la face antérieure présente un évidage total, témoin du prélèvement de la cervelle (*cf.* photo, fig. 8).

Toujours pour le porc, une incisive brûlée atteste le procédé de grillage des poils, préalable au dépouillement ; lorsque cette technique est pratiquée, le cuir n'est pas conservé.

Tous les os de cerf appartiennent à un jeune cervidé ; la mandibule porte encore la 4e prémolaire de lait. Le fragment de bois (merrain et départ de l'empaumure) est nettement sectionné sur une grande partie de la circonférence à l'exception d'une petite languette de bois qui témoigne de l'arrachement de la partie manquante. Ce procédé s'apparente avec celui observé sur les métapodes de bœufs au cours de La Tène finale, puis, et plus abondamment, au cours des siècles suivants.

Tous ces éléments sont les témoins d'une consommation carnée diversifiée et variée avec une proportion d'animaux sauvages notable pour cette période. Les traces de grignotage importantes relevées sur la plupart des os n'abondent pas dans le sens de reliefs d'un repas unique, même si cela ne peut être exclu. En effet, il pourrait s'agir d'un ramassage d'ossements erratiques (balayage) et rejetés dans la fosse en un seul geste.

Dans l'enclos, la faune est appréhendée par quelques fragments dans les sondages 15 et 24, de l'ovicapridé est identifié.

Dans la fosse atelier, la faune est représentée par des fragments d'ovicapridé (de la chèvre ou du mouton), ainsi que par un andouiller de cervidé utilisé *a priori* en pic. Des traces de façonnage sont très lisibles aux deux extrémités de l'outil. La pointe est cassée, certainement à l'usage.

L'argile cuite et les pesons

Les fragments d'argile cuite (50 fragments pour un poids de 1,5 kg) collectés dans le remplissage des fossés de l'enclos, correspondent à des pesons dont deux ont pu être restitués. L'un présente deux perforations, l'autre, de la forme d'un triangle isocèle, est perforé en trois endroits au niveau des angles (fig. 9). Ils ont été rejetés dans le tronçon de fossé en vis-à-vis de la fosse-atelier dont le remplissage contenait également des fragments de pesons. Les analyses de répartition de mobilier ont montré que rejets et aire d'activité sont liés (Malrain 2000 ; Gransar *et al*. 1999). Il est donc probant qu'une activité de tissage a été pratiquée dans cette structure. Sur quelques établissements laténiens de l'Oise à Hardivillers " Le Champ du Moulin " (Femolant & Malrain 1996), à Pont-Sainte-Maxence " Les Prés Véry " (Malrain & Marechal 1995) ou encore à Jaux " Le Camp du Roi " (Malrain *et al*. 1996), des fosses ateliers dans lesquelles différentes activités se déroulaient (meulerie, filage, tissage...) ont été relevées. Celle d'Allonne, bien qu'elle présente une morphologie différente, - les autres sont rectangulaires - se rapproche par ses dimensions des exemples cités ci-dessus.

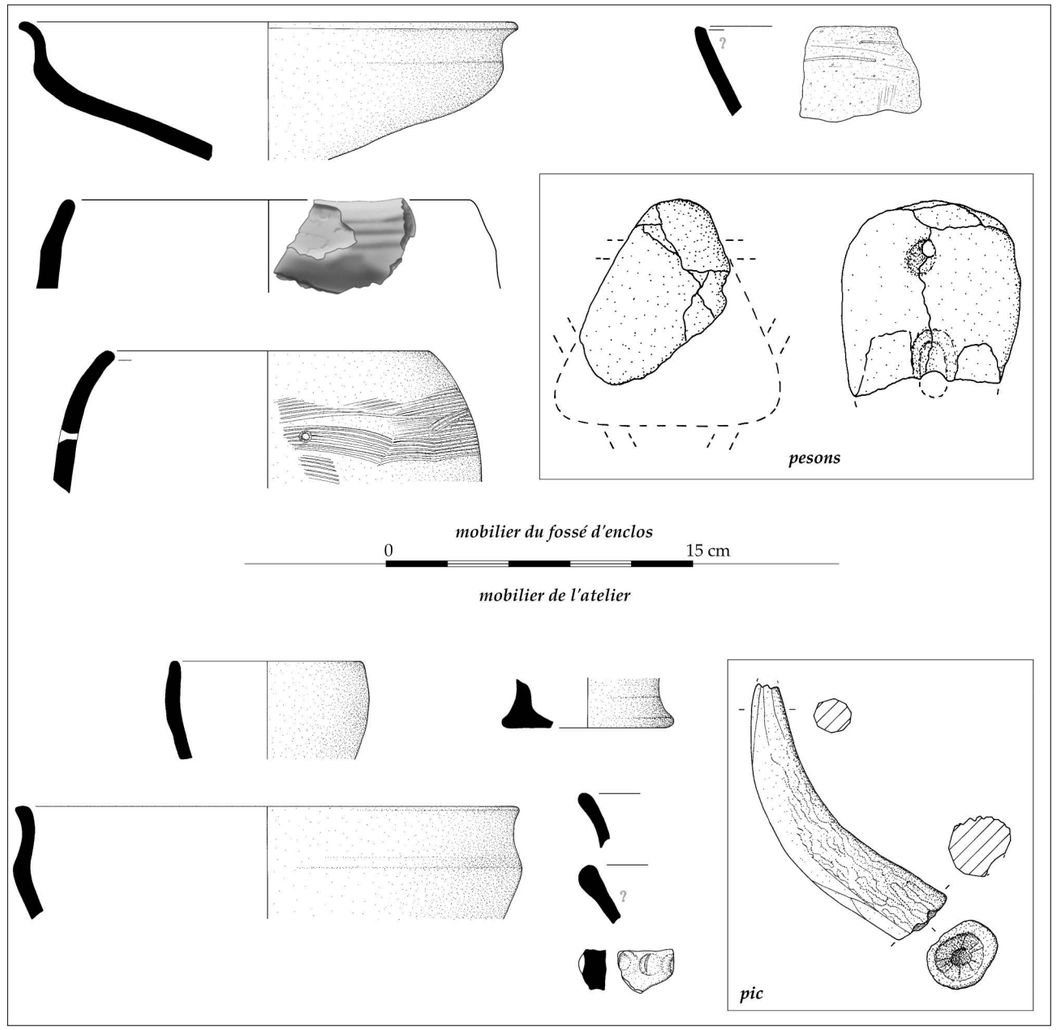

Fig. 9 - Mobiliers du fossé d 'enclos et de l'atelier.

Dans le silo, quelques petits fragments de torchis, vingt-cinq pour un peu plus de cinq cents grammes, témoignent clairement d'empreintes de clayonnage : ces éléments sont des indices à rapprocher de la mise en œuvre des parois de murs et sont peut-être à associer au bâtiment localisé à proximité.

Les meules

Deux fragments de meule et un de meulette ou broyon ont été découverts dans le silo. Le premier fragment correspond à un *catillus*, partie active de la meule. D'un peu plus de cinq kilogrammes, la portion correspond à environ un tiers de la pièce entière qui a été taillée dans du poudingue. Son diamètre restitué est de trente-deux centimètres. Le centre de la meule forme un « entonnoir » destiné à recevoir les céréales à broyer. Le côté de la meule est perforé afin de recevoir un manche qui permettait de l'activer par le biais de rotations, entières ou partielles.

La partie active est très bosselée, granuleuse en raison de la matière première utilisée qui se présente sous la forme d'un conglomérat de cailloux de différents modules. Ce traitement de surface peut indiquer l'éventualité d'un décorticage grossier, première action de mouture dans une chaîne opératoire à plusieurs étapes.

Le second fragment est taillé dans un grès quartzite à grain fin bosselé lui aussi, au niveau de la surface active. Le diamètre restitué est de quarante centimètres.

Enfin un fragment d'une « meulette » en grès très fin présente un lustré très important, au point d'avoir poli la pièce sur l'une des deux faces.

Le mobilier lithique

La part de silex récolté dans les différentes structures peut raisonnablement être associée aux autres mobiliers de l'occupation dans le sens où la moitié des artéfacts proviennent du silo et l'autre partie était plutôt localisée dans le fossé d'enclos, aux abords du grenier et de l'atelier. On dénombre deux kilogrammes de matières pour cent vingt cinq individus. L'industrie est exécutée dans un silex de type secondaire qui correspond majoritairement à des éclats de plein débitage sans détermination particulière. Certains sont retouchés ou ont été utilisés. Des lames de mauvaise facture, une lame sous crête, et une plaquette de ravivage de plan de frappe traduisent néanmoins le recours à une maîtrise de taille qui induit un schéma opératoire plus élaboré bien que mal maîtrisé. Seulement deux outils ont été identifiés, un petit grattoir, et une petite lamelle tronquée sur la partie distalle (burin sur lame ?), retouchée sur sa face inférieure par une série de retouches semi-abruptes qui forment une coche.

Dans le fossé d'enclos, le silex secondaire est représenté par une trentaine de pièces, majoritairement des éclats de plein débitage, mais aussi des outils tels que grattoir, perçoir, lames (dont une sous-crête), armature et plaquette de ravivage (de plan de frappe de *nucleus*).

Dans le silo, les silex taillés représentent une soixantaine de pièces, des éclats en grande majorité, pour un peu moins d'un kilogramme. Certains éclats sont retouchés, un outil est attesté : il s'agit d'une lamelle à encoche à retouches semi-abruptes. On note la présence d'un percuteur (qui peut toutefois aussi avoir été utilisé comme broyon) et un *nucleus*.

Le métal

Le métal est très peu représenté et seulement présent dans le silo. Il s'agit d'un objet en fer allongé en très mauvais état de conservation et d'un petit fragment de bronze manufacturé qui est toutefois trop fragmenté pour être identifié.

CONCLUSION

Les occupations révélées par cette fouille archéologique, bien que d'un apport modeste, permettent d'étoffer le dossier des occupations laténiennes circonscrites par un fossé. La fonction économique du site peu être assimilée à une ferme. Il convient de souligner la faible superficie de cet enclos de 1600 m² ce qui est en dessous de la moyenne des occupations identifiées sur le territoire des Bellovaques qui se situe autour de 3500 m² (Malrain & Pinard 2000). Néanmoins, compte tenu de la surface ouverte, il convient de rester prudent car rien n'indique que cet enclos a fonctionné isolé, d'autant que ce secteur est riche en vestiges contemporains. Sur l'aire décapée, une seule unité domestique a été relevée, ce qui suppose qu'une unique « famille » a résidé dans cet enclos. C'est là une différence notable par rapport aux autres centres de productions agricoles qui comptent plusieurs maisons réunies dans un même enclos. Les rares cas qui présentent une seule habitation au cœur de l'enclos, comme Longueil-Sainte-Marie " Le Vivier des Grès " (Malrain & Pinard 2006) sont d'un statut hiérarchique élevé. Malgré l'indigence du mobilier découvert, il est possible d'aborder une petite partie des activités réalisées par les occupants. Les travaux agricoles sont indirectement renseignés par le stockage des denrées alimentaires dans le grenier et le silo. Cela suppose que le groupe utilisateur a produit dans un environnement proche des céréales et par conséquent une mise en valeur du paysage par la réalisation de champs pour établir les productions. Le grenier, le silo et les *dolia*, indiquent une gestion des produits céréaliers. À court terme avec un accès aisé et ventilé, à long ou moyen terme en espace confiné, les récoltes font l'objet de modes de conservations différents selon qu'elles sont disposées dans le silo ou le grenier. Les raisons qui conduisent à cette répartition sont difficilement appréhendables. Le grenier sert-il au besoin des habitants sur l'année ? le silo permet-il de dissimuler une partie des récoltes ? ou une quantité suffisante de graines est-elle mise de côté pour un futur ensemencement ? Les choix qui président à la séparation des graines en deux lots distincts se retrouvent de manière quasiment systématique sur les sites enclos laténiens, mais leurs raisons restent encore incertaines. Les *dollia* représentent une autre forme de stockage intermédiaire entre l'annexe de stockage et la consommation. Le fait que les exemplaires découverts sur le site présentent des traces d'un enduit, dont la fonction peut être assimilée à un imperméabilisant, suggère une autre utilisation pour ces grands récipients ; des aliments conservés dans de la saumure peuvent aussi y avoir été entreposés.

En plus de cette alimentation végétale, les restes de faune montrent que de l'élevage a été pratiqué sur place à moins qu'il ne s'agisse de simples reliefs d'une consommation. La présence de cheval mérite d'être soulignée, car cet animal est plutôt consommé dans les habitats modestes. En revanche, les animaux chassés, comme le cerf, entrent davantage dans la composition des faunes des sites occupant une place hiérarchique importante car ils sont indicateurs de la pratique de la chasse. Cette activité cynégétique relève *a priori* de l'élite. Il est peu habituel pour la faune de ne disposer que d'un individu par espèce.

La gestion des sous-produits de l'élevage, comme le traitement de la laine, est également attestée par la présence de pesons dans la fosse atelier. Celle-ci n'est peut-être pas exclusive, mais les autres mobiliers ne

permettent pas d'attester clairement d'une autre forme d'artisanat. Il convient toutefois de souligner que le bois de cerf présente des traces évidentes de mise en forme par sciage, de même la production d'outils en silex témoigne d'un réel savoir faire dans ce domaine. Enfin, très partiellement, les céramiques reflètent « la batterie de cuisine » utilisée par les occupants pour conserver, préparer et consommer leurs préparations culinaires.

D'un point de vue régional, le site occupe le cœur du territoire des Bellovaques. La ferme laténienne d'Allonne n'est certainement pas isolée sur ce plateau, mais doit se fondre dans un tissu d'unités agricoles, comme cela est attesté dans les vallées alluviales. Les recherches futures ne manqueront pas de mettre en lumière l'aménagement de la campagne à la Protohistoire récente dans cette aire géographique.

BIBLIOGRAPHIE

DERBOIS Martine (1999) – *Villeneuve-les-Sablons, " Le Bois des Saules "*, DFS, SRA de Picardie, Amiens.

FEMOLANT Jean-Marc & MALRAIN François (1996) – « Les établissements ruraux laténiens et leur romanisation dans le département de l'Oise » dans BAYARD D. & COLLART J.-L. dir. - *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule* actes du deuxième colloque de l'association Ager,Amiens 23-25 sept. 1993. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 11, p. 39-54.

FRIBOULET Muriel *et al.*, à paraître : FRIBOULET Muriel, BUCHEZ Nathalie, DESSENE Sophie, GAUDEFROY Stéphane, MALRAIN François PINARD Estelle & ROBERT Bruno – « Caractérisation des ensembles céramiques des IVe et IIIe siècles avant notre ère dans la région picarde ». *Actes du 27e colloque de l'AFEAF*, tenu à Clermont-Ferrand en 2003.

GRANSAR Frédéric, MALRAIN François. & MATTERNE Véronique (1997) – « Analyse spatiale d'un établissement rural à enclos fossoyés du début de La Tène finale : Jaux " Le Camp du Roi " (Oise) » dans AUXIETTE G., HACHEM L., ROBERT B. dir. & BOCQUET A. éd. - *Espaces physiques, espaces sociaux dans l'analyse interne des sites du Néolithique à l'âge du Fer*, Actes du 119e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens 1994. Paris, CTHS.

GRANSAR Frédéric (2001) – *Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en Europe tempérée*, thèse de doctorat de IIIe cycle, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 4 vol., 1960 p.

LOMBARDO Jean-Luc (1992)- Bilan scientifique de Picardie, p. 46.

MALRAIN F. & MARECHAL D. (1995) - « L'établissement rural de Pont-Sainte-Maxence " Le Jonquoire " » *Rapport d'activité 1994 Programme de surveillance et d'étude archéologique des sablières de la moyenne vallée de l'Oise*. Amiens, SRA de Picardie, p. 160-214.

MALRAIN François *et al*. (1996) – « Contribution à la mise en place d'une chronologie du second Âge du Fer dans le département de l'Oise », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3/4, Amiens, p. 41-70.

MALRAIN François, GRANSAR Frédéric, MATTERNE Véronique & LE GOFF Isabelle (1996) – « Une ferme de La Tène D1 et sa nécropole : Jaux " le Camp du Roi " (Oise) », *Revue Archéologique de Picardie*, n° 3-4, Amiens, p. 245-306.

MALRAIN François, & PINARD Estelle (2000) – « les enclos sur le territoire des bellovaques et ses abords ». *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1/2, Amiens, p. 179-175.

MALRAIN François (2000)- *Fonctionnement et hiérarchie des fermes dans la société gauloise du IIIe siècle à la période romaine : l'apport des sites de la moyenne vallée de l'Oise*, thèse de doctorat dirigé par O. Buchsenschutz, Université de Paris I, 435 p.

MALRAIN François, MATTERNE Véronique & MENIEL Patrice (2002)- *Les paysans gaulois*. Errance, Paris.

MALRAIN François & PINARD Estelle (dir.) avec les contributions de GAUDEFROY Stéphane, LEROYER Chantal, Matterne VERONIQUE, MARECHAL Denis, MENIEL Patrice, PASTRE Jean-François & POMMEPUY Claudine (2005) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise : contribution à l'Histoire de la société gauloise*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 23, 272 p, 2 CD.

PINARD Estelle, COLLART Jean-Luc, MALRAIN François & MARÉCHAL Denis. (1999) – « De l'architecture à la hiérarchisation sociale du Ve av. J.-C. dans la moyenne vallée de l'Oise » dans BRAEMER F., CLEUZIOU S. & COUDART A. - *Habitat et Société*, Actes des XIXe Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes 1998. Antibes, APDCA, p. 363-383.

PARIS Pascal (1998) – « Les sépultures à incinérations de La Tène moyenne de la ZAC du Ther à Allonne (Oise)» *Revue Archéologique de Picardie*, n° 1-2, Amiens, p. 271-329.

POMMEPUY Claudine. (2000)- « Le matériel de mouture dans la vallée de l'Aisne de l'Âge de Bronze à La Tène finale », dans « Moudre et broyer », *Actes de la table ronde de Clermont-Ferrand tenu en 1995*.

Rapports de sondages et de fouille

1990 : *Autoroute A16. Préliminaire au rapport prospections-sondages*. Dossier N° 6.

1991 : *Allonne, « ZAC de Ther »*. Rapport de fouille. P. Paris.

1992 : *Allonne, " Les Bornes "*. Évaluation P. & C. Riche.

1993 : *Allonne, " La Chaussée de la Reine Blanche "*. Évaluation Y. A. Boyer.

1993 : *Allonne, " Les Bornes, 2ème partie "*, DFS M. Derbois.

1993 : *Allonne, " Bois à Foulon ".*

1996 : *Allonne, ZAC du Ther*, Revue Archéologique de Picardie, p. 165-175, Paris.

1996 : *Allonne, Zac de Merlemont*, Bilan scientifique de Picardie, p. 45, J. M. Fémolant.

1998 : *Allonne, Zac de Merlemont 2e*, Bilan scientifique de Picardie, p. 53. J. F. Goret.

2000 : *Allonne, " Le bois du Fecq nord "*, Rapport de sondage D. Maréchal.

2003 : *Allonne, " Extension ZAC de Ther "*, Rapport de diagnostic S. Beaujard.

2003 : *Allonne, " Extension ZAC de Ther "*, Rapport de fouille. S. Beaujard.

2005 : *Beauvais, " ZAC de Ther extension Givenchy "* Rapport de diagnostic, S. Lefèvre.

2006 : *Allonne, " ZAC de Ther extension Givenchy "* Rapport de diagnostic, S. Beaujard

2006 : Allonne, " Intersection rue de l'Industrie/A16 " Rapport de diagnostic, S. Beaujard

2006 : Allonne, " Extension GM de Rooy " Rapport de diagnostic, S. Beaujard.

Les auteurs

* Stéphane Beaujard, INRAP Nord Picardie, 518 rue Saint Fuscien F - 80 000 AMIENS.

François Malrain, INRAP, 101 rue de la république F - 60 150 THOUROTTE ,UMR 7041, ArScAn Protohistoire Européenne.

Ginette Auxiette, INRAP 2 impasse du Commandant Gérard, F - 02 200 SOISSONS, UMR 7041, ArScAn Protohistoire Européenne.

Résumé

Une campagne de fouille menée sur la commune d'Allonne dans l'Oise a permis la découverte d'une fosse du premier âge du Fer et d'un établissement agricole de La Tène finale.

Mots clés : Picardie, Oise, Hallstatt, âge du Fer, enclos, ferme.

Abstract

Excavations carried out in the village of Allonne (Oise) have revealed an Iron Age I pit and an agricultural establishment dating from the final La Tène period.

Key words : Picardy, Oise, Hallstatt, Iron Age, enclosures, farm.

Traduction Margaret & Jean-Louis CADOUX

Zusammenfassung

Bei einer Grabungskampagne in Allonne im Departement Oise wurden eine Grube aus der älteren Eisenzeit und ein Gehöft aus der Spätlatènezeit entdeckt.

Schlüsselwörter : Picardie, Oise, Hallstatt, Eisenzeit, Umfriedung, Bauernhof.

Traduction Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr)